

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE :	- 2 JAN. 2017									
de	N°	127									
Environnement	Civ	CE	CE	CE	CE	SGM	SAF	SICER	SCBT	PPR0	PZP
AFFECTÉ								✓			
COPIE											
OBSERVATIONS	VN 3/01/17 BICPE										

Province Sud
Bureau de l'environnement industriel et des
installations classées pour la protection de
l'environnement
6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa cedex

Nouméa, le 30/12/2016

Complément d'information dossier ICPE résidence Millénium

Madame, Monsieur,

Suite à la déclaration ICPE de la station d'épuration de la résidence Millénium, veuillez trouver ci-après les compléments d'information demandés :

- Le bâtiment comporte en RDC 3 commerces (OYE OYE, opticien et salon de beauté).
- La partie R+1 et R+2 est consacrée à des logements.
- Un extincteur est positionné au niveau du muret technique en cas d'incendie.
- Concernant la réalisation des bilans 24h, la place de parking incriminée sera condamnée pour la mise en place d'un préleveur automatique. Le syndic sera avertis au préalable de cette intervention.

En complément de ce courrier, vous trouverez joints :

- la déclaration initiale avec la rubrique précisée.
- la déclaration de mise en service.
- Un plan d'ensemble.
- Un CD comprenant le dossier sous format numérique.

Si toutefois ces éléments n'étaient pas suffisants, n'hésitez pas à nous recontacter.

Cordialement,

Chargé d'affaire
Service environnement